



L'expérimentation dans le logement : innovations techniques et nouveaux usages

Les expéditions urbaines

Ville de Nantes - Nantes Métropole - ardepa





Sommaire

Le logement et la ville, faire autrement	4
L'expérimentation dans le logement : innovations techniques et nouveaux usages	5
Exposition - Terra Fibra Architectures	6
Quartier de Marsauderies	8
Marsauderies - Îlots A et B	11
Opération la Poudrerie	12

*Ce cycle d'expéditions urbaines 2022 [**Le logement et la ville : Faire autrement**] est organisée par l'ardepa, la Ville de Nantes et Nantes Métropole.*

Thématique 2022

Le logement et la ville : Faire autrement

Habiter la ville aujourd'hui...Une histoire collective qui se renouvelle.

Les expéditions urbaines de cette année 2022 proposent de visiter en explorations contrastées les histoires récentes du logement et de son environnement dans divers territoires urbains qui caractérisent les variations de conditions pour les citoyens métropolitains. Entre productions récentes, inventions, singularités, logements banalisés, ressources liées à la vigilance environnementale, nous concentreront notre regard sur ces espaces de domesticité que les histoires récentes d'enfermement obligé ont questionné pour chacun de nous. De quels envies, transformations des pratiques, modèles de fabrication parlons-nous désormais ?

La crise permet d'inventer et de dépasser les ordinaires et ouvre d'autres voies qui étaient parfois déjà activées et que nous découvrirons. Nous parlerons des nouvelles méthodes urbaines, de la diversité des formes de logements, en nous construisant un regard critique à toutes les échelles d'observation, du quartier au logement.



*Expé 1 - Caserne Mellinet, Nantes
Photo : Bourbouze & Graindorge Architectes*



*Expé 2 - Quartier Bagatelle, St Herblain
Photo : Loire Océan Développement*



*Expé 3 - Exposition Terra Fibra Architectures
Photo : ardepa*



L'expérimentation dans le logement

Expédition urbaine 2022#3
Samedi 29 octobre

Exposition à l'ensa nantes,
Marsauderie,
Dalby

Innovations techniques et nouveaux usages

Sur un parcours en grand croissant qui mène de l'école d'architecture à l'Erdre en passant par la frange de la route de Paris, nous découvrirons des variations d'inscriptions d'opérations, depuis celles inscrites dans le tissu urbain, dans le renouvellement fonctionnel des quartiers puis dans le déploiement en Zac, d'histoires urbaines qui ont inventées en leur sein, de curieuses expériences cohabitées et façonnées.

Ce parcours est aussi celui des découvertes pour « faire autrement » la ville et les regroupements d'habitat, en s'appuyant sur les ressources habitantes, associatives ou simplement de groupes informels qui s'assemblent, pour s'inventer ensemble des avenir.

Ces visites permettront de montrer la flexibilité des règles urbaines, la déformation des règles constructives et les inventions juridiques et de gestion des territoires, pour

autoriser les inventions et la régulation économique de la fabrication du logement. La transversalité disciplinaire des expertises mobilisées montre les métiers associés d'urbanisme et d'architecture au service du bien commun en cohabitation de construction de modèles avec les métiers juridiques devenus indispensables (pour peu qu'ils se mobilisent eux-mêmes en apportant leur renouvellement de vision urbaine et sociétale).

Nous traverserons aussi des opérations qui montrent le ressourcement environnemental de la construction avec des opérations qui empruntent le chemin du bio-sourcé et de la performance énergétique à coûts maîtrisés pour des logements confortables et de résonnance sensible.

Terra Fibra Architectures

Constructions en pisé, terre coulée, bauge, adobe, torchis ou bloc de terre comprimée, murs isolés en bottes de paille ou terre-chanvre, charpentes en bambou, couvertures en roseau... « TerraFibra architectures » dévoile les 40 bâtiments finalistes du premier prix mondial des architectures contemporaines en terre crue et fibres végétales. L'exposition et l'ouvrage qui l'accompagne présentent ces projets internationaux et expliquent, au travers d'un parcours thématique, les qualités et avantages de ces matériaux et les techniques, anciennes et innovantes, qui les mettent en œuvre.

Face au défi climatique et à la nécessaire adaptation des systèmes constructifs, l'utilisation de matériaux biosourcés et géosourcés offre des solutions techniques vertueuses. Certaines sont éprouvées depuis des siècles, d'autres s'inventent aujourd'hui. Allier terre et fibres végétales valorise la mixité des matériaux et réaffirme l'importance de l'intelligence constructive, qui vise à utiliser la juste quantité du bon matériau au bon endroit. Souligner cette complémentarité de matières, c'est aussi éviter l'écueil d'une filière centrée sur une unique solution technique, modèle définitivement sans avenir et particulièrement polluant.

L'exposition est organisée pour les fibres selon la plante utilisée (chanvre, paille, roseau, bambou) et pour la terre crue selon les techniques (pisé, terre coulée, bauge, adobe, bloc de terre comprimée, torchis et enduit). Photographies, prototypes échelle 1, dessins techniques et échantillons permettent aux visiteurs de toucher du doigt ces matières abondantes, tout en admirant la créativité des architectures présentées.





Premier prix mondial des architectures contemporaines en terre crue et en fibres végétales, le TERRAFIBRA Award 2021 associe le TERRA Award 2016, prix mondial des architectures en terre crue, initié par Dominique Gauzin-Müller et porté par amàco et CRAterre, et le FIBRA Award 2019, prix mondial des architectures en fibres végétales organisé par amàco. Plus de 300 équipes issues de 62 pays ont répondu à cet appel à candidatures qui s'inscrit dans la dynamique des précédents, créant un réseau de professionnels qui échangent et se soutiennent.

Au lendemain de la COP26, la manifestation « TerraFibra architectures » confirme que des pratiques vertueuses existent à travers

le monde dans des contextes très variés. Enthousiastes, passionnés et généreux, les acteurs de ces réalisations rendent crédible l'utilisation de matériaux biosourcés et géosourcés, et mettent en exergue les aspects économiques, sociaux et écologiques fondateurs de leurs projets et de leur engagement. Ils démontrent qu'il est possible de bâtir autrement, en s'appuyant sur des ressources et des savoir-faire locaux sans renoncer à l'innovation. Ancrées dans leur territoire, ces architectures frugales et créatives ouvrent de nouveaux horizons pour la construction et la rénovation.

*Texte : pavillon de l'Arsenal,
Amàco, Grands Ateliers*



Quartier des Marsauderies

Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole

Maitrise d'Oeuvre urbaine : In Situ ACV (urbanisme) Atelier Bruel et Delmar (Paysage), FIT Conseil (VRD)

Maitrise d'Oeuvre de conception : TICA architectes, TANK, In Situ ACV, HUCA, PADW architectes, Leibar & Seigneurin.

Assiette foncière : 3 hectares

Programme : 400 logements (répartis en 25% logt social, 20% accession social et 55% logement libre) + 2500 m² d'activités et de tertiaire.

Coûts de la constuction : 1350 € / m²

Contexte Urbain

Le quartier des Marsauderies, très bien pourvu d'équipements publics (écoles, transport, services) et aussi de commerces de proximité, poursuit sa mutation sous les inspirations contemporaines des publics, pour une ville d'aménités, de rencontres et de possibles appropriations.

Ce deuxième acte de transformation (l'ilot Canon), prolonge la révélation d'appartenance aux grandes perspectives sur la vallée de l'Erdre et à sa combe profonde du ruisseau des Sourdes.

Les tenues maraichères et agricoles d'hier avaient laissé place à une ville de juxtapositions de mono-fonctions (habitat pavillonnaire, zone d'activités, quartier social collectif...). Le quartier qui se renouvelle, les hybrides et les déploies, et invente à cet endroit et caractère qui lui appartient. Sur une topographie très prononcée et descendante vers l'ouest, les morphologies bâties variantes accueillent les publics très divers. Les habitants y logent dans leurs diversités socio-économiques, les actifs y travaillent sous des modes variés, les artisans y sont invités pour réinvestir la ville qui les a oubliés. Ils se mêlent dans le grand paysage qui naît de la rivière pour se prolonger vers le fleuve. A travers les quartiers, il se

glisse entre les constructions et accueille les cheminements paysagers (villégiature, chemins des écoles, jardins publics, espaces de jeux et de rencontres...)

Les architectures sont ajustées aux variations de situations (structurantes des espaces publics, collaboratives des voisinages individuels, ouvertes sur les grandes perspectives).

Cet urbanisme ouvert, fait de jardins et de rencontres, met en discrétion la voiture en souterrain pour laisser une place intégrale en surface aux habitants marcheurs.

Le projet urbain se déploie à l'échelle du grand quartier Marsauderies, Eraudière, Grand-Clos.

Le terrain concerné était le site du siège social du Crédit Mutuel et de ses structures de fonctionnement avant son déplacement vers le quartier Madeleine-Champ de Mars. Le Crédit Mutuel (propriétaire-vendeur) a porté son attention au devenir qualitatif de ce site et s'est ainsi posé en observateur-acteur clé du futur projet.

Le classement exclusif, au PLU, du secteur en Zone d'Activité nécessitait, pour qu'un projet pluriel soit possible (logements, équipements, activités et espaces publics et/ou collectif majeurs) un changement de zonage et la rédaction d'une OAP.



Méthodologies

Entamées depuis 2011, les études réalisées sur ce site ont permis de mettre en œuvre une méthodologie de projet concertée entre Institution, Propriétaire-Vendeur (Crédit Mutuel Laclos), les opérateurs immobiliers de ses filiales (Ataraxia et GHT) et le bailleur social affilié (Atlantique Habitations) et l'urbaniste en chef.

Cette méthodologie dite de « **Fragment urbain** » a été la garante d'un projet urbain répondant pleinement aux différents engagements publics tant en matière d'habitat que d'enjeux urbains, architecturaux et paysagers. La fabrication même du projet urbain a fait l'objet, elle aussi, d'une méthode de conception singulière.

A l'initiative de la collectivité Nantes Métropole et des maîtrises d'ouvrage, six

équipes d'architectes ont été sélectionnées dans le cadre d'une consultation ouverte. En concertation avec l'Institution et porté par le propriétaire-vendeur et ses maîtrises d'ouvrages partenaires, ces 6 équipes ont été invitées à participer à un concours sur la base d'un cahier des charges et de conception réalisée par la maîtrise d'œuvre urbaine (Urbaniste IN SITU Architecture, Culture(S) et Ville, Paysagiste Atelier Bruel Delmar et VRD Fit Conseil) en charge du Fragment.

Un travail de co-conception, sur toute l'année 2014, ponctué par 5 tablées-workshop a réuni les 6 équipes d'architectes et leurs BET communs. Les deux grandes thématiques développées dès le cahier des charges du concours et qui ont été tenues durant toute la conception ont été : « **Les ressources et les qualités de l'habitat collectif** » d'une part et « **La révélation**

des topographies et des grandes perspectives paysagères » d'autre part. Ce travail a abouti à la réalisation d'un plan masse et d'une esquisse générale de projets architecturaux (portant sur l'ensemble du site de part et d'autre de la rue des Marsauderies). La rédaction de l'OAP et le classement des différents secteurs se sont appuyés sur cette esquisse de base, donnant à cette dernière valeur d'engagement dans **le projet public**.

Le PC de la première tranche, portant sur les îlots B, B' et C, a été déposé en Décembre 2015. Les projets ont été conçus par les agences In Situ AC&V, Huca, Tica et Tank.

Le PC de la seconde tranche est déposé en décembre 2016 porte sur le site de l'ancien siège du Crédit Mutuel situé au Sud entre la rue des Marsauderies et la rue de Port-Boyer. Elle concerne le macro-îlot A et les projets ont été conçus par les agences In Situ AC&V, Leibar & Seigneurin et PADW

Enjeux

La méthode du « fragment de ville » fabrique un urbanisme ouvert et invitant. Les voisins du quartier ont été invités, avant les dépôts de permis de construire, à échanger sur la vocation urbaine de l'ensemble notamment en évoquant des parcours apaisés, une qualité paysagère, des espaces nourriciers, une rue salon, des espaces verts de villégiature et de rencontres.

La méthode du « crayon retenu » demande aux architectes et aux équipes techniques d'échanger et de se mettre d'accord sur la finalité de l'opération dans ses objectifs urbains et architecturaux. A la question « qu'est ce qui peut faire dire à l'architecte que le collectif est de qualité ? », les réponses sont aussi variées que les architectures.

Fabrication des espaces d'entre deux : ce sont les espaces ressources en creux révélés par l'architecture et la topographie. L'inspiration dessine le paysage de bassins le long de la route de St Joseph au dessus desquels des plateaux hauts mènent vers la place de la Poste. Un socle d'activités, le long du transport en commun, apporte la relation urbaine active.

Mutualisation et gouvernance : pour que la vie sociale se mette en œuvre, il faut construire avec vigilance mais penser aux advenirs de gouvernances et d'appropriation. Ainsi, ce fragment déploie ces arguments d'initiation de vie sociale aux travers d'espaces appropriables et d'initiations des nouvelles pratiques urbaines.

Il s'agit, à travers une conciergerie, de déployer des services aux habitants.

Ainsi sont mis en œuvre :

- Parking ERP en gestion NGE sous l'ensemble des bâtiments avec gestion du sur-booking
- Voitures partagées électriques alimentées par les immeubles
- 1 salle de coworking
- 1 lieu associatif dédié au grand quartier
- Espaces ateliers notamment cycles
- Jardins partagés
- Laveries collectives
- Espaces appropriables (terrasses collectives, salons collectifs dans les immeubles)
- Application internet pour faciliter la mise en relations des résidents pour les entraides (faire les courses, garder les enfants, arroser les plantes, donner à manger au chat,...)

Ces dispositions visent un coût global de logement maîtrisé et, par des apports économiques intrinsèques, une facilitation de la vie quotidienne et une vie de quartier.



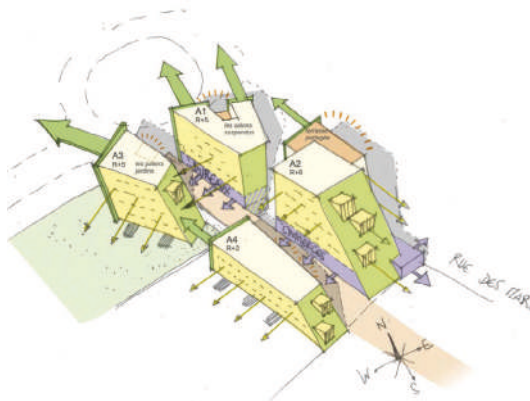
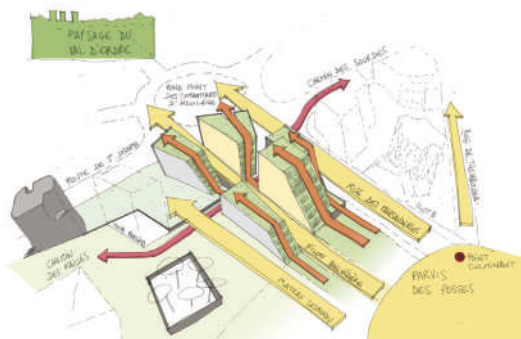
Marsauderies Îlots A et B

Maîtrise d'ouvrage : Ataraxia, GHT,
Atlantique habitation

Maitrise d'Oeuvre : In Situ ACV

Surface de plancher : 34 000 m²

Textes : In situ ACV



Pour concevoir à plusieurs, il convient de bien dresser le plan de tablée : le propriétaire foncier et banquier financeur assis entre le bailleur et l'institution, un architecte avec d'autres architectes et au milieu le promoteur, un riverain à gauche d'un paysagiste, les commerciaux à droite des juristes, des ingénieurs de la construction interposés avec des gestionnaires : économiste, syndic, structure, géomètre, thermicien, bureau de contrôle. Il y a du monde à la table de la ville. Le tour de table passe aux habitants à présent.

Le projet architectural et urbain met en œuvre des îlots résolument invitants et ouverts au grand quartier qui puisent leurs inspirations architecturales et la qualité des usages quotidiens dans la géographie et l'histoire mais également et surtout dans la ligne directrice du projet général : montrer et démontrer les ressources de l'habiter en logement collectif.

Pour ce faire, une méthodologie de co-conception urbaine et architecturale particulièrement engagée a été mise en œuvre (voir descriptif ci-après) entre tous les acteurs du projet, depuis le propriétaire du foncier soucieux du devenir de son ancien site jusqu'aux bureaux d'études partagés entre tous les architectes, les architectes, les maîtrises d'ouvrages croisées et l'institution.



La poudrerie

Maîtrise d'ouvrage : SCA La poudrerie

Maitrise d'Oeuvre : In Situ ACV (Architecte mandataire), Naonec (économie), Isocrate (fluides), IBA (structure), LBLC (OPC)

Surface de plancher : 1 053 m²

Programme : 12 logements collectifs

Coût HT : 1 618 000 €

Textes et visuels : In situ ACV

1. Concours Public

En octobre 2014, Nantes Métropole Habitat (NMH) – bailleur social - et la Métropole de Nantes lancent un Appel à projet pour la cession du bâtiment La Poudrerie «étoilé petit patrimoine nantais», dont l'état de vétusté ne permet pas d'envisager, par le bailleur, la restauration. Les instances publiques lancent un concours d'idée en fixant le coût d'acquisition par les Domaines et en dressant un cahier des charges exigeant sur la qualité sociale et démonstrative du projet.

Depuis la consultation lancée par un bailleur proposant un cahier des charges exigeant de cession et une institution politique convaincue de culture, la genèse du projet s'est renforcée d'une rencontre précoce avec les habitants porteurs des intentions culturelles. Le rôle élargi de la mission de l'architecte (MOE, MO délégué, animateur de tablées de travail collectif et personnel) est resté en visibilité et contrôle permanente du bailleur. La rédaction précoce des cahiers des charges d'usage des espaces communs et des statuts juridiques de la copropriété avec un notaire inventif et sensible aux arguments d'aménités urbaines et de vie sociale, ainsi que la présence permanente de l'économiste depuis les premières rencontres a permis de suivre, en

anticipation et contrôle, l'évolution du projet et la maturité progressive des acteurs. Cette situation a créé la nécessité de mise en œuvre une société d'économie sociale et solidaire en MO délégué : HODOS (atelier de la ville-sol).

La suppression des intermédiaires classiques des montages privés et leurs coûts induits en confiant une mission élargie à la MOE (MOE complète et MO déléguée adossées aux extensions de garanties de bonne fin bancaire) permet de réduire le prix de revient global et d'optimiser les moyens pour produire un projet qualitatif aux yeux des habitants, sans profits commerciaux et de structures d'encadrement. Enfin, le recours à une diversité d'implications habitantes (co-constructions, finitions partielles, chantiers collectifs) en fonction de leurs compétences et moyens permet de créer un groupe solidaire et respectueux.

2. Contexte urbain

Dans ce « quartier des cantinières » des anciennes casernes de Nantes datant du XIX^{ème} siècle, le logement social collectif et les maisons pavillonnaires se sont développés en accueillant quelques équipements publics (écoles, église, gendarmerie, ...), commerces de proximité, un peu de services et du tertiaire, sans toutefois laisser beaucoup



de place au monde associatif. Le quartier est en cours de renouvellement avec une restructuration partielle du parc social, à proximité de La Poudrerie.

3. Engagement des acteurs

Cette situation urbaine - très centrée sur le résidentiel - a créé une réelle opportunité de penser un projet de complément de fonctions urbaines d'invitation, de culture, de tissage des publics et d'architecture

remarquée aussi. Cette réflexion - sur l'importation d'un assemblage hybride socio-économique d'habitants, d'artisans et de la culture en petite jauge - est apparue séduisante et opportune pour donner du souffle aux relations habitantes en créant un pôle d'invitation des voisins, du grand quartier et au-delà.

Faire démonstration d'un projet hybride de petite dimension, miscible dans ce quartier de faubourg, est un pari. Construire avec

des habitants un projet fertile en projets collectifs a été le support de ce travail au long cours (2 ans) de construction collective des enjeux. Les objectifs du collectif d'habitants se sont alors progressivement construits et consolidés autour des vocations suivantes :

- Produire une hybridation : Logements Culture Artisanat, comme invitation au cœur du quartier.
- Inventer des nouvelles manières d'habiter en requestionnant les règles juridiques et de construction et en invitant les habitants à penser leur logement selon leurs désirs en faisant co-habiter leurs engagements collectifs pour eux et pour le collectif
- Assurer un modèle d'accès économique au logement pour les ménages à faible revenu.

- Démontrer que la culture et le logement peuvent se penser et se réaliser en « marge des marges financières ».

- Mettre en œuvre un nouveau modèle juridique SCIA en assurant la pérennité des engagements grâce au travail collectif sur le Règlement de copropriété et le cahier des charges de la salle culturelle.

4. Méthodologie de production de projet

C'est dans ce contexte que le projet singulier et d'assemblage d'un groupe d'habitants a été proposé au cœur de ce quartier historique de la ville de faubourg populaire. Ce groupe d'acteurs, en partie issus du mouvement culturel nantais, y voit l'opportunité de créer un lieu hybride composé d'un espace culturel à la disposition

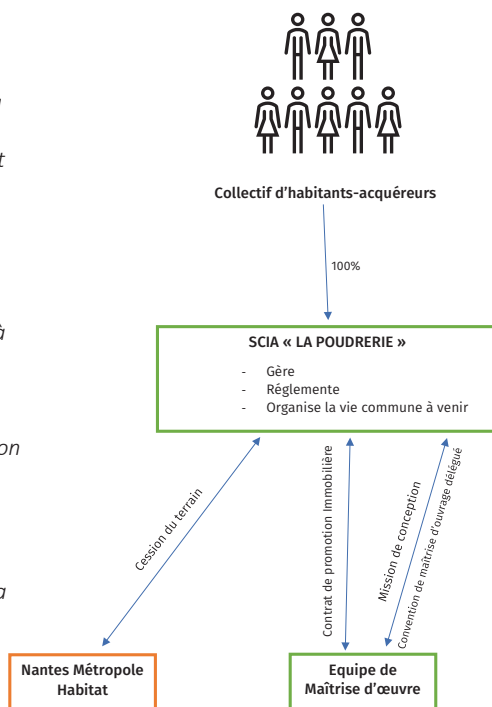
Schéma Juridique

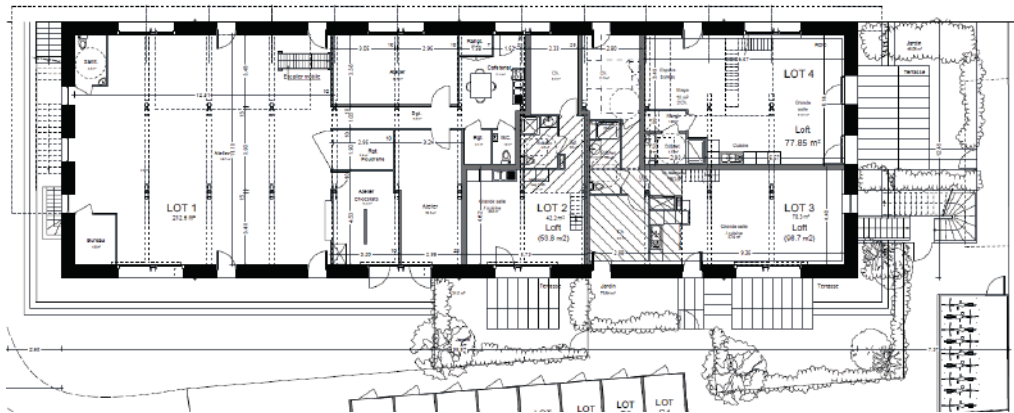
Le statut juridique de la SCIA permet à la fois de protéger la nature du projet à venir mais aussi les acquéreurs, dont leurs responsabilités est illimité, non solidaire et subsidiaire.

Le capital social est fixé à hauteur de l'investissement de chaque acquéreur. Ce capital est libéré progressivement à chaque appel de fond.

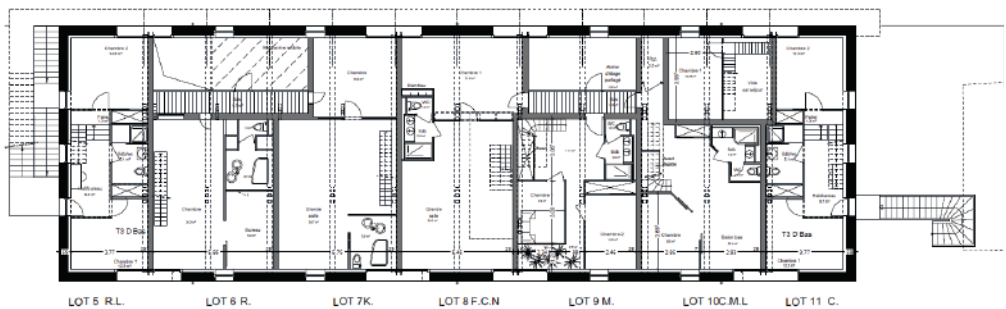
Pour financer le projet, il est possible de faire appel à des subventions (rénovation énergétique, etc.) et au financement collectif ou individuel (emprunt bancaire, PTZ, PEL, etc.).

La Société Civile organise également la vie future de la copropriété (Syndic de copropriété, élaboration du règlement de copropriété, etc.).

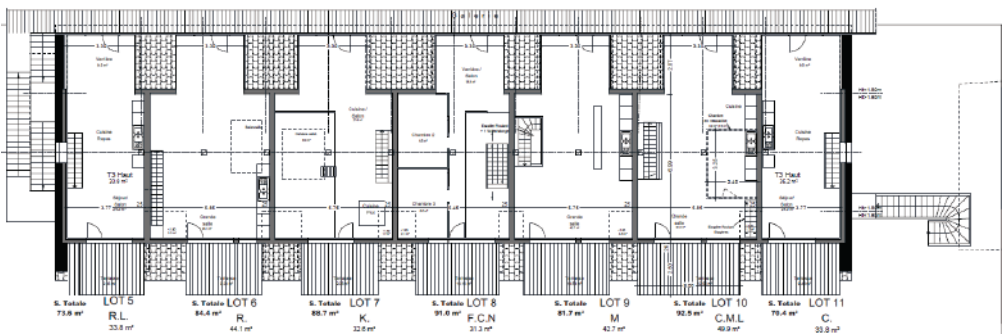




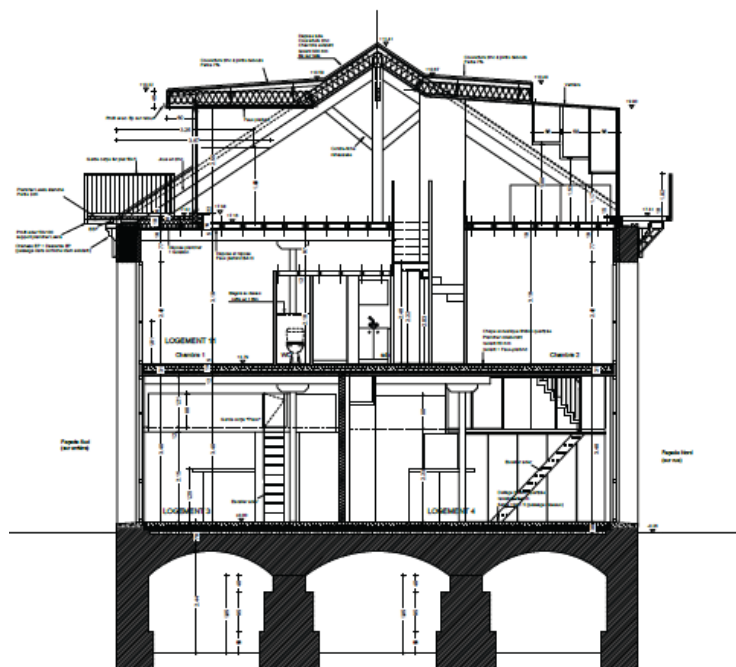
Plan RDC



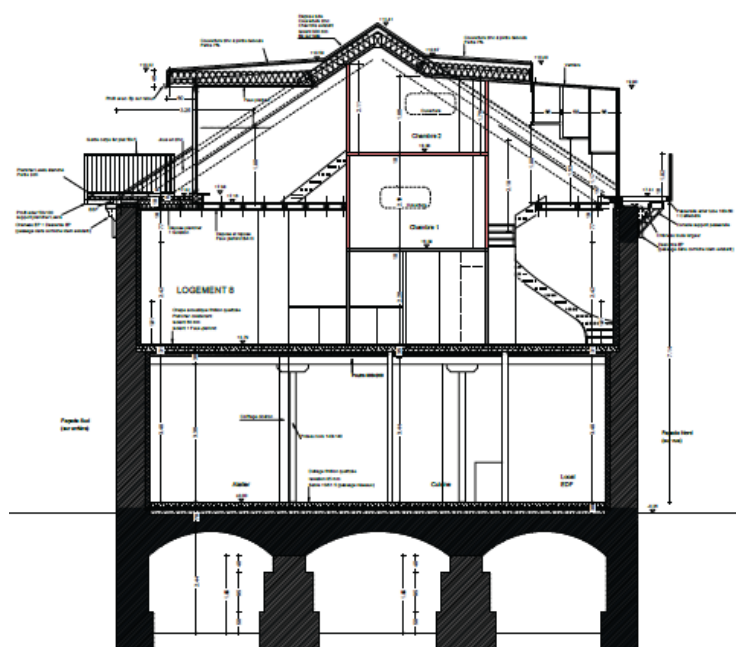
Plan R+1



Plan R+2



Coupe project CC



Coupe project BB

Coupes



du quartier, d'ateliers, d'ateliers-logement, de logements aux économies ajustées aux capacités d'investissement de chacun.

Pour ce faire, un montage juridique particulier a été réalisé. La société civile immobilière d'attribution « La Poudrerie » (art. 212-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation) a été montée en collaboration avec une étude notariale nantaise.

L'objectif est de faire participer très en amont les futurs résidents dans la réflexion et la conception du projet et des logements. Cette SCIA doit s'éteindre à la fin de la réalisation de son objet social. La SCIA n'ayant pas les compétences pour mener à bien une mission de maîtrise d'ouvrage, un contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée a été contracté avec l'architecte.

Afin d'architecturer les assemblages sensibles entre l'Intérêt Général du projet et les domesticités privées, les modalités de modération sont gérées par les rencontres et les processus de prises de décisions

spécifiques au principe Fragment(S) de Ville(S)[®] décrit en suivant. Sa clef de voute est la méthode de la Tablée[®] dont le leitmotiv est : « tous les acteurs décideurs au même endroit, au même moment afin de prendre les mêmes accords et d'acter le même relevé de décisions ». Les membres de l'équipe MOE s'assemblent selon le système classique contractuel et réglementaire épaulée par les experts juridiques.

5. Objets du projet

Concernant la notion de qualité d'usage, 60% des logements sont ajustés au mode de vie des habitants qui intègrent des fonctions d'ateliers ou d'espaces en lien au travail culturel ou artisanal. Les 40% restant bénéficient d'une sur-hauteur pour intégrer des bagageries-chambres ou salles de jeux-stockage, voire de chambres gigognes verticales.

Chaque logement est différent, en variations démonstratives. Il est proposé des hybridations de fonctions (séjours-ateliers,

ajustables aux mutations programmées des ménages sociologiques très variés) et des adaptabilités de partitions des espaces. L'objectif est d'assurer une agilité des fonctions en offrant des conditions spatiales et lumineuses de qualité permanentes.

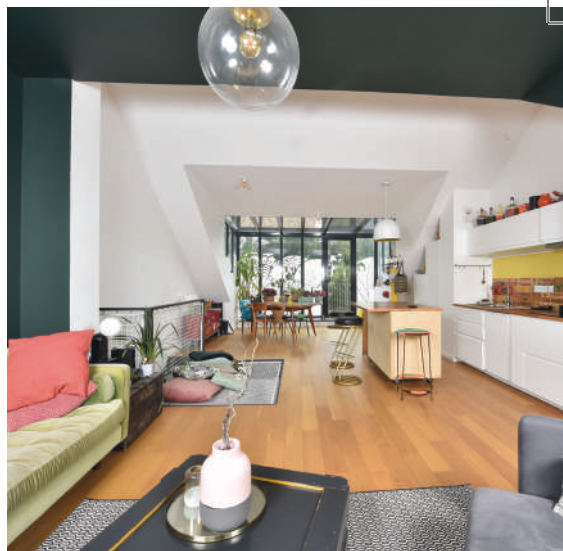
En visant une banalisation du logement abordable porté par la culture, le modèle juridique, de conception et de commercialisation, se devait d'être innovant. En maintenant un encadrement de garanties ordinaires, le choix a été fait de réduire au maximum les intermédiaires.

Transition énergétique, maîtrise des coûts et évolution des modes de vie

La tenue de la qualité architecturale qui est initiée dans le processus pré-décrit, est en contrôle permanent des Tablées® où les participants ne subissent pas l'influence des intermédiaires «libéraux» traditionnels. La relation directe entre les acquéreurs

et l'architecte a permis la réalisation de ce bâtiment aux fonctions hybrides jusqu'au terme. En terme de performance environnementale et écologique : pour ces logements traversants et très isolés mise en place de chauffage par énergie renouvelable et poêles à pellets et à bois, matériaux biosourcé en complément de la structure bois primaire. Création de logements abordables et très abordables en auto-construction partielle : prix de revient total des logements entre 1600€ en auto-construction et 3200€ livré fini, à l'intérieur de la première couronne des boulevards là où le prix avoisinait les 4600€. Socialement, le croisement au palier de voisins aux économies très variées (moyen à très modeste se conjugue avec des espaces culturels et ateliers domestiques ou artisanaux à loyers quasiment nul. Libre cours est ainsi garanti aux projets collectifs et de vie sociale.





Projet d'expérimentation

En conclusion, penser le logement agile et abordable en s'appuyant sur la Culture dans le quartier a initié un nouveau modèle de production. Sa méthode collaborative, son économie vigilante et sa structure juridique pensée pour être pérenne, ont permis de réaliser une opération accueillante, pour la découverte ou pour ses événements

culturels, pour faire conversations publiques. La volonté de mettre en place un modèle reproductible dans la « ville ordinaire » a guidé cette expérience enthousiasmante. Un travail de recherche sur les conditions urbaines variantes, les assemblages de publics singuliers, l'optimisation des cahiers des charges initiateurs, restent à faire pour permettre une exportation éclairée et facilitée

L'ardepa remercie toutes les personnes qui l'ont aidé à organiser cette expédition urbaine !

43 années de diffusion, de promotion, et de sensibilisation.

Les actions développées par l'ardepa sont destinées à tous les publics curieux de la fabrication et des évolutions de la ville, des bâtiments qui la compose et des enjeux urbains et politiques dans lesquels la cité s'inscrit. Les citoyens ordinaires, les amateurs éclairés, les scolaires, les institutions et collectivités territoriales, les professionnels sont ainsi invités tout au long de l'année à l'occasion des actions singulières de l'ardepa.

Les actions et débats organisés par l'ardepa informent et facilitent la compréhension des processus d'élaboration à travers les démarches respectives des différents intervenants, des mouvements culturels et des enjeux sociaux dans lesquels ils sont impliqués. Les maîtrises d'ouvrage institutionnelles et privées, architectes, urbanistes, paysagistes, experts, artistes, universitaires sont conviés à expliquer le sens de leurs actions sur les lieux mêmes qui résultent de leur travail.

Ainsi, du projet à la réalisation, du local à l'international, de l'urbain au rural, l'ardepa propose de révéler les dimensions du territoire dans tous ses états.

Toute l'actualité sur notre site www.lardepa.com

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



Et retrouvez la table ronde introductive de ce cycle d'expédition urbaine, ainsi que les vidéos récapitulative des expéditions urbaines, sur notre chaîne youtube !



Association régionale pour la diffusion et la promotion de l'architecture
ensa Nantes - 6, quai François Mitterrand - 44200 Nantes
Tél. : 02 40 59 04 59 - lardepa@gmail.com - www.lardepa.com